

Département : ARDECHE

République Française

Arrondissement : LARGENTIERE

Liberté – Egalité - Fraternité

Commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON

Date de convocation : 6 septembre 2022

Date d'envoi : 6 septembre 2022

Date d'affichage : 6 septembre 2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 47-2022
Du LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le douze du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 17 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, SCOTTO DI VETTIMO Serge.

Absents ayant donné procuration : 5 – Alain JABRY à Philippe ROUX, Nadine BENOIT à Patrick CORTIAL, Jean-Paul GIMON à Serge SCOTTO DI VETTIMO, Martine MARION à Bernadette PERRIER, Sophie MOURARET à Elisabeth MAZON.

Absente : 1 – Christine ROURE

Secrétaire de séance : Philippe COMPERE

OBJET : Rapport d'activités 2021 du service public de prévention des déchets ménagers et assimilés

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'année 2021 de la CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'AUBENAS).

Ce rapport retrace le territoire desservi et les déchets pris en charge par les services, la prévention des déchets, l'organisation de la collecte, la fréquence, le bilan, les déchets collectés en collecte séparée, l'emploi, les indicateurs économiques et financiers, etc.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport qui reste à disposition du public au secrétariat de Mairie.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Secrétaire de séance,
Philippe COMPERE**



**Le Maire,
Philippe ROUX**



Acte exécutoire après transmission électronique
en Sous-Préfecture le 16/9/22
et de sa publication le 16/9/22
Identifiant unique n° 007-210702312-2022_09_12_47DE